

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 13 mars 2025

Empire présente ses résultats pour le troisième trimestre de l'exercice 2025

- Le résultat par action (« RPA ») et le RPA ajusté^{1), 2)} se sont établis à 0,62 \$
- Le RPA et le RPA ajusté s'étaient établis à 0,54 \$ et à 0,62 \$, respectivement, à l'exercice précédent
- Les ventes se sont établies à 7 725,2 M\$, en hausse de 3,1 %
- Les ventes des magasins comparables²⁾ – produits alimentaires³⁾ ont augmenté de 2,6 %

Stellarton (N.-É.) – Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») (TSX : EMP.A) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du troisième trimestre clos le 1^{er} février 2025. Pour le trimestre, la Société a comptabilisé un bénéfice net de 146,1 M\$ (0,62 \$ par action), comparativement à 134,2 M\$ (0,54 \$ par action) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le trimestre, la Société a comptabilisé un bénéfice net ajusté de 146,1 M\$ (0,62 \$ par action), comparativement à 153,1 M\$ (0,62 \$ par action) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

« Nous sommes heureux de constater que notre solide exécution s'est poursuivie au troisième trimestre, comme en témoignent l'amélioration des ventes des magasins comparables et notre discipline constante en matière de gestion des marges », a déclaré Michael Medline, président et chef de la direction d'Empire.

Priorités de la Société

La Société continue d'améliorer ses capacités en matière de données et d'approfondir sa connaissance des clients, ce qui lui permet de s'adapter rapidement aux tendances émergentes. L'objectif de la Société est d'accroître le RPA ajusté total à long terme au moyen de la croissance du bénéfice net et de rachats d'actions. La Société a l'intention de continuer d'augmenter ses ventes, sa marge brute (compte non tenu des ventes de carburant) et sa marge du BAIIA ajusté en se concentrant notamment sur les priorités suivantes :

Maintien de la priorité aux magasins

Au cours des derniers exercices, la Société a accéléré les investissements dans les rénovations, les conversions et les ouvertures de magasins ainsi que dans les processus, les communications, la formation, la technologie et les outils mis à la disposition des magasins. La Société continuera à faire de ces investissements une priorité en maintenant l'accent sur les rénovations et en poursuivant de nouvelles expansions de son réseau de magasins. La bonification du programme Nos marques demeurera également une priorité, qui se traduira par un accroissement de la distribution, par le placement de produits sur les tablettes et par des produits novateurs.

La Société compte investir des capitaux dans son réseau de magasins et est sur la bonne voie par rapport à ses plans visant à rénover environ 20 % à 25 % de ces derniers entre les exercices 2024 et 2026. Ces investissements comprennent d'importantes initiatives en matière de développement durable, telles que la modernisation des systèmes de réfrigération et d'autres initiatives axées sur l'efficacité énergétique.

- 1) Les données ajustées s'entendent du bénéfice d'exploitation ajusté, du bénéfice ajusté avant les intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (« BAIIA »), du bénéfice net ajusté et du RPA ajusté. La Société exclut de ses données ajustées les coûts engagés pour planifier et mettre en place les stratégies visant à optimiser l'entreprise et à améliorer son efficacité, ainsi que les charges relatives à l'incident lié à la cybersécurité (comme il est défini à la rubrique « Incidence ajustée sur le bénéfice net »), qui ont tous deux été comptabilisés au troisième trimestre de l'exercice 2024.
- 2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.
- 3) Auparavant intitulé « Ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant ».

Accent accru sur le numérique et les données

L'accent mis sur le numérique et les données se traduira par l'expansion soutenue des activités de commerce électronique, par la personnalisation de l'expérience client ainsi que par la stratégie de fidélisation au moyen de *Scène+* (voir les rubriques « Mises à jour sur les activités – Commerce électronique » et « Mises à jour sur les activités – *Scène+* » pour plus de précisions). Cette attention se traduira également par l'optimisation de la productivité de l'espace et par des améliorations continues en matière de maximisation promotionnelle. La productivité de l'espace contribuera à rehausser l'expérience client en améliorant l'aménagement des magasins, en optimisant la proximité des catégories et des produits, et en adaptant l'assortiment de produits en fonction de chaque magasin. Les outils d'analyse avancée conçus à des fins de maximisation promotionnelle continueront à être perfectionnés dans le cadre du partenariat entre l'équipe d'analyse avancée et les gestionnaires de catégories. L'amélioration de nos capacités en matière de numérique et de données nous permettra d'offrir les meilleures expériences personnalisées à nos clients et d'améliorer leur expérience en magasin et en ligne.

Efficacité et contrôle des coûts

La Société a considérablement amélioré son efficacité et sa rentabilité grâce à l'efficacité de l'approvisionnement, à l'optimisation de la productivité de la chaîne d'approvisionnement et à l'amélioration des systèmes et des processus. La Société continuera de déployer des efforts pour favoriser l'efficacité et la rentabilité par l'intermédiaire d'initiatives liées à l'approvisionnement en biens non destinés à la revente, à la productivité de la chaîne d'approvisionnement et à la structure organisationnelle. La Société a mis en œuvre plusieurs initiatives de réduction des coûts dans les activités de *Voilà*, notamment en mettant sur pause l'ouverture de son quatrième centre de traitement des commandes (« CTC ») et en mettant fin à son exclusivité mutuelle avec Ocado, et elle poursuit d'autres initiatives d'économie de coûts.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	Variation en \$	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	Variation en \$
Ventes	7 725,2 \$	7 494,4 \$	230,8 \$	23 639,9 \$	23 321,1 \$	318,8 \$
Profit brut ¹⁾	2 083,1	1 987,3	95,8	6 273,4	6 065,3	208,1
Bénéfice d'exploitation	288,0	250,6	37,4	976,2	1 019,5	(43,3)
Bénéfice d'exploitation ajusté ²⁾	288,0	275,9	12,1	990,3	959,4	30,9
BAIIA ¹⁾	565,3	521,5	43,8	1 811,0	1 824,9	(13,9)
BAIIA ajusté ²⁾	565,3	546,8	18,5	1 825,1	1 764,8	60,3
Bénéfice net ³⁾	146,1	134,2	11,9	527,3	576,3	(49,0)
Bénéfice net ajusté ^{2), 3)}	146,1	153,1	(7,0)	538,2	527,6	10,6

Résultat par action, après dilution

RPA ³⁾	0,62 \$	0,54 \$	0,08 \$	2,20 \$	2,31 \$	(0,11) \$
RPA ajusté ^{2), 3)}	0,62 \$	0,62 \$	- \$	2,24 \$	2,11 \$	0,13 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	237,2	246,8	(9,6)	239,8	249,7	(9,9)
Dividende par action	0,2000 \$	0,1825 \$		0,6000 \$	0,5475 \$	

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024
Marge brute ¹⁾	27,0 %	26,5 %	26,5 %	26,0 %
Marge du BAIIA ¹⁾	7,3 %	7,0 %	7,7 %	7,8 %
Marge du BAIIA ajusté ²⁾	7,3 %	7,3 %	7,7 %	7,6 %
Croissance des ventes des magasins comparables ¹⁾	2,5 %	1,3 %	1,4 %	1,9 %
Croissance des ventes des magasins comparables ¹⁾ – produits alimentaires ⁴⁾	2,6 %	1,9 %	1,9 %	2,6 %
Croissance des ventes des magasins comparables ¹⁾ – carburant	0,8 %	(3,9) %	(3,0) %	(10,4) %
Taux d'impôt effectif	27,0 %	24,0 %	25,0 %	25,2 %

- 1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.
- 2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour une description des types de coûts et de recouvrements inclus.
- 3) Attribuable aux propriétaires de la Société.
- 4) *Auparavant intitulé* « Croissance des ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant ».

PERFORMANCE FINANCIÈRE PAR SECTEUR

Vente au détail de produits alimentaires

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	1 ^{er} févr.	3 févr.	Variation en \$	1 ^{er} févr.	3 févr.	Variation en \$
	2025	2024		2025	2024	
Ventes	7 725,2 \$	7 494,4 \$	230,8 \$	23 639,9 \$	23 321,1 \$	318,8 \$
Profit brut	2 083,1	1 987,3	95,8	6 273,4	6 065,3	208,1
Bénéfice d'exploitation	278,7	233,7	45,0	927,2	984,4	(57,2)
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹⁾	278,7	259,0	19,7	941,3	924,3	17,0
BAlIA ¹⁾	556,0	504,6	51,4	1 762,0	1 789,5	(27,5)
BAlIA ajusté ¹⁾	556,0	529,9	26,1	1 776,1	1 729,4	46,7
Bénéfice net ²⁾	141,9	123,0	18,9	490,1	568,4	(78,3)
Bénéfice net ajusté ²⁾	141,9	141,9	-	501,0	519,7	(18,7)

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour un rapprochement des mesures ajustées présentées dans le tableau ci-dessus.

2) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Le tableau suivant présente une ventilation des ventes totales et des ventes des magasins comparables de la Société pour le secteur de la vente au détail de produits alimentaires :

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	1 ^{er} févr.	3 févr.	Variation en \$	1 ^{er} févr.	3 févr.	Variation en \$
	2025	2024		2025	2024	
Ventes de produits alimentaires	7 259,0 \$	7 040,6 \$	218,4 \$	22 148,9 \$	21 734,0 \$	414,9 \$
Ventes de carburant	466,2	453,8	12,4	1 491,0	1 587,1	(96,1)
Croissance des ventes des magasins comparables ¹⁾						
– produits alimentaires	2,6 %	1,9 %		1,9 %	2,6 %	
Croissance des ventes des magasins comparables ¹⁾						
– carburant	0,8 %	(3,9) %		(3,0) %	(10,4) %	

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

Placements et autres activités

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	1 ^{er} févr.	3 févr.	Variation en \$	1 ^{er} févr.	3 févr.	Variation en \$
	2025	2024		2025	2024	
FPI Crombie	10,0 \$	10,5 \$	(0,5) \$	54,0 \$	31,6 \$	22,4 \$
Partenariats immobiliers	9,7	5,3	4,4	15,1	9,2	5,9
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(10,4)	1,1	(11,5)	(20,1)	(5,7)	(14,4)
Bénéfice d'exploitation	9,3 \$	16,9 \$	(7,6) \$	49,0 \$	35,1 \$	13,9 \$

Pour le trimestre clos le 1^{er} février 2025, le bénéfice provenant des placements et autres activités a diminué principalement en raison de l'investissement de la Société dans Scène+, qui a découlé d'une augmentation de la participation des membres et de l'accroissement du nombre de points échangés dans le cadre du programme de fidélisation.

Résultats d'exploitation d'Empire Company Limited

Ventes

Les ventes de produits alimentaires pour le trimestre clos le 1^{er} février 2025 ont augmenté de 3,1 % principalement en raison de la croissance positive de l'ensemble des activités, particulièrement dans le réseau des épicereries à gamme complète de services et dans les magasins FreshCo.

Les ventes de carburant pour le trimestre clos le 1^{er} février 2025 ont augmenté de 2,7 % en raison de l'augmentation des prix du carburant et de l'accroissement des volumes par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Profit brut

Le profit brut du trimestre clos le 1^{er} février 2025 a augmenté de 4,8 %, principalement en raison de l'augmentation des ventes, du solide rendement et de la rigueur sur le plan de l'exploitation visant à réduire la freinte, ainsi que de l'expansion des activités (Farm Boy, FreshCo et Voilà).

La marge brute du trimestre clos le 1^{er} février 2025 a augmenté pour s'établir à 27,0 %, alors qu'elle était de 26,5 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la rigueur sur le plan de l'exécution et des efficacités ciblées dans nos magasins visant à réduire la freinte.

Compte non tenu de l'incidence des ventes de carburant, la marge brute du trimestre clos le 1^{er} février 2025 a augmenté de 43 points de base par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Bénéfice d'exploitation

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	Variation en \$	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	Variation en \$
Vente au détail de produits alimentaires	278,7 \$	233,7 \$	45,0 \$	927,2 \$	984,4 \$	(57,2) \$
Placements et autres activités						
FPI Crombie ¹⁾	10,0	10,5	(0,5)	54,0	31,6	22,4
Partenariats immobiliers	9,7	5,3	4,4	15,1	9,2	5,9
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(10,4)	1,1	(11,5)	(20,1)	(5,7)	(14,4)
	9,3	16,9	(7,6)	49,0	35,1	13,9
Bénéfice d'exploitation	288,0 \$	250,6 \$	37,4 \$	976,2 \$	1 019,5 \$	(43,3) \$
Ajustements						
Exclusivité liée au commerce électronique ²⁾	-	-	-	11,9	-	11,9
Restructuration ²⁾	-	25,2	(25,2)	2,2	51,7	(49,5)
Incident lié à la cybersécurité ²⁾	-	0,1	(0,1)	-	(21,0)	21,0
Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien ²⁾	-	-	-	-	(90,8)	90,8
	-	25,3	(25,3)	14,1	(60,1)	74,2
Bénéfice d'exploitation ajusté²⁾	288,0 \$	275,9 \$	12,1 \$	990,3 \$	959,4 \$	30,9 \$

1) Fonds de placement immobilier Crombie (« FPI Crombie »).

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour une description des types de coûts et de recouvrements inclus.

Pour le trimestre clos le 1^{er} février 2025, le bénéfice d'exploitation du secteur de la vente au détail de produits alimentaires a augmenté principalement en raison de la hausse des ventes et du profit brut, en partie contrebalancée par la hausse des frais de vente et charges administratives. Les frais de vente et charges administratives ont augmenté principalement en raison des programmes de rémunération incitative à long terme fondée sur des actions, du fait de l'appréciation du cours de l'action de la Société et du niveau d'acquisition des droits, de l'accroissement des coûts de la main-d'œuvre des magasins attribuable aux hausses salariales, de l'investissement continu dans l'expansion des activités (Farm Boy, FreshCo et Voilà) et d'une augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.

Le bénéfice d'exploitation provenant des placements et autres activités pour le trimestre clos le 1^{er} février 2025 a diminué principalement en raison de l'investissement de la Société dans Scène+, qui a découlé d'une augmentation de la participation des membres et de l'accroissement du nombre de points échangés dans le cadre du programme de fidélisation.

BAIIA

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	Variation en \$	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	Variation en \$
BAIIA ¹⁾	565,3 \$	521,5 \$	43,8 \$	1 811,0 \$	1 824,9 \$	(13,9) \$
Ajustement :						
Exclusivité liée au commerce électronique ²⁾	-	-	-	11,9	-	11,9
Restructuration ²⁾	-	25,2	(25,2)	2,2	51,7	(49,5)
Incident lié à la cybersécurité ²⁾	-	0,1	(0,1)	-	(21,0)	21,0
Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien ²⁾	-	-	-	-	(90,8)	90,8
	-	25,3	(25,3)	14,1	(60,1)	74,2
BAIIA ajusté ²⁾	565,3 \$	546,8 \$	18,5 \$	1 825,1 \$	1 764,8 \$	60,3 \$

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour une description des types de coûts et de recouvrements inclus.

Pour le trimestre clos le 1^{er} février 2025, le BAIIA a augmenté pour s'établir à 565,3 M\$, alors qu'il était de 521,5 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des mêmes facteurs qui ont influé sur le bénéfice d'exploitation (ce qui exclut l'augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles de 6,4 M\$). La marge du BAIIA ajusté est demeurée stable à 7,3 %, comme pour l'exercice précédent.

Impôt sur le résultat

Pour le trimestre clos le 1^{er} février 2025, le taux d'impôt effectif s'est établi à 27,0 %, comparativement à 24,0 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif a été légèrement supérieur au taux prévu par la loi, principalement en raison de la réévaluation d'estimations relatives aux impôts, qui n'étaient pas toutes récurrentes. Le taux d'impôt effectif pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent a été inférieur au taux d'impôt prévu par la loi, principalement en raison de la réévaluation d'estimations relatives aux impôts qui n'étaient pas toutes récurrentes, d'éléments de capital non imposables et des entités structurées consolidées, qui sont imposées à des taux moins élevés.

Bénéfice net

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	Variation en \$	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	Variation en \$
Bénéfice net ¹⁾	146,1 \$	134,2 \$	11,9 \$	527,3 \$	576,3 \$	(49,0) \$
RPA (après dilution)	0,62 \$	0,54 \$	0,1 \$	2,20 \$	2,31 \$	(0,1) \$
Ajustements ²⁾ (déduction faite de l'impôt)						
Exclusivité liée au commerce électronique ³⁾	-	-	-	8,8	-	8,8
Restructuration ³⁾	-	18,8	(18,8)	2,1	38,3	(36,2)
Incident lié à la cybersécurité ³⁾	-	0,1	(0,1)	-	(15,5)	15,5
Vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien ³⁾	-	-	-	-	(71,5)	71,5
	-	18,9	(18,9)	10,9	(48,7)	59,6
Bénéfice net ajusté ^{1), 3)}	146,1 \$	153,1 \$	(7,0) \$	538,2 \$	527,6 \$	10,6 \$
RPA ajusté (après dilution) ^{1), 3)}	0,62 \$	0,62 \$	- \$	2,24 \$	2,11 \$	0,13 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	237,2	246,8	(9,6)	239,8	249,7	(9,9)

1) *Attribuable aux propriétaires de la Société.*

2) *Le total des ajustements pour le trimestre et depuis le début de l'exercice est présenté déduction faite d'impôts de néant et de 3,8 M\$ [6,8 M\$ et (11,0) M\$ à l'exercice 2024].*

3) *Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour une description des types de coûts et de recouvrements inclus.*

Incidence ajustée sur le bénéfice net

La Société a pris des mesures dans le cadre de ses activités de commerce électronique afin de réduire les coûts et d'accroître sa flexibilité pour servir ses clients, y compris la résiliation de son entente d'exclusivité mutuelle avec Ocado, peu avant l'échéance initialement prévue. Pour le premier trimestre de l'exercice 2025, la Société a engagé une charge hors trésorerie liée à la fin de l'exclusivité, ce qui a eu une incidence sur le bénéfice net de (8,8) M\$.

Au premier trimestre de l'exercice 2024, Empire a commencé à adopter des stratégies visant à optimiser l'entreprise, à améliorer son efficacité et à réduire les coûts, ce qui comprend des changements à son équipe de direction et à sa structure organisationnelle et l'offre d'un programme de départ volontaire offert à certains employés syndiqués (la « restructuration »). L'incidence sur le bénéfice net pour le trimestre clos le 1^{er} février 2025 s'est établie à néant [(18,8) M\$ au 3 février 2024].

Au deuxième trimestre de l'exercice 2023, Empire a éprouvé des problèmes avec ses systèmes de TI à la suite de l'incident lié à la cybersécurité. La Société a inclus dans ses données ajustées un ajustement pour tenir compte des coûts directs comme la freinte des stocks, les coûts de remise en état du matériel et des logiciels, les honoraires juridiques et professionnels, et les coûts de main-d'œuvre, déduction faite des recouvrements d'assurance. L'incidence sur le bénéfice net pour le trimestre clos le 3 février 2024 a été de (0,1) M\$.

Dépenses d'investissement

La Société a investi un montant de 188,0 M\$ en dépenses d'investissement¹⁾ pour le trimestre clos le 1^{er} février 2025 (156,3 M\$ pour le trimestre clos le 3 février 2024), qui a notamment été affecté aux rénovations et à la construction de nouveaux magasins, aux investissements dans les technologies d'analyse avancée et aux autres systèmes technologiques.

1) *Les dépenses d'investissement sont comptabilisées selon la méthode d'engagement et comprennent les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, et les entrées d'immobilisations incorporelles.*

Flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 39 semaines closes les		
	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	Variation en \$	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	Variation en \$
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	538,5 \$	668,8 \$	(130,3) \$	1 442,1 \$	1 517,8 \$	(75,7) \$
Ajouter : produit tiré de la sortie d'actifs ¹⁾ et des modifications et des résiliations de contrats de location	12,3	27,2	(14,9)	121,2	148,5	(27,3)
Déduire : intérêts payés	(13,5)	(11,5)	(2,0)	(40,2)	(38,2)	(2,0)
paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement	(179,5)	(168,1)	(11,4)	(535,8)	(504,1)	(31,7)
acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles	(210,1)	(167,4)	(42,7)	(577,3)	(497,1)	(80,2)
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	147,7 \$	349,0 \$	(201,3) \$	410,0 \$	626,9 \$	(216,9) \$

1) Le produit de la sortie d'actifs comprend les sorties d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

Les flux de trésorerie disponibles pour le trimestre clos le 1^{er} février 2025 ont diminué par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent principalement en raison de la baisse des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation et de la hausse des dépenses d'investissement.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

(en millions de dollars, sauf les montants par action et les ratios)	1 ^{er} févr. 2025	4 mai 2024	3 févr. 2024
Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	5 377,2 \$	5 341,1 \$	5 320,8 \$
Valeur comptable par action ordinaire ¹⁾	22,75 \$	21,54 \$	21,60 \$
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	1 130,2 \$	1 095,4 \$	941,7 \$
Obligations locatives à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	6 419,6 \$	6 264,5 \$	6 343,3 \$
Ratio de la dette consolidée sur le capital total ¹⁾	58,4 %	57,9 %	57,8 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ajusté ^{1), 2)}	3,2 x	3,2 x	3,0 x
Ratio du BAIIA ajusté sur la charge d'intérêts ^{1), 3)}	8,2 x	8,3 x	8,8 x
BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres	2 388,1 \$	2 327,8 \$	2 423,7 \$
Charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres	292,8 \$	281,2 \$	276,1 \$
Ratio des actifs courants sur les passifs courants	0,8 x	0,8 x	0,8 x
Total de l'actif	16 751,6 \$	16 790,3 \$	16 508,0 \$
Total des passifs financiers non courants	7 554,9 \$	7 430,4 \$	7 374,8 \$

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

2) Le calcul repose sur le BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres.

3) Le calcul repose sur le BAIIA ajusté et la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres.

La notation attribuée à Sobeys est restée inchangée par rapport à celle du trimestre précédent. Le tableau qui suit indique les notations de crédit de Sobeys au 12 mars 2025 :

Agence de notation	Notation de crédit (notation de l'émetteur)	Tendance/Perspective
Morningstar DBRS	BBB	Stable
S&P Global	BBB-	Stable

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à la Bourse de Toronto (la « TSX ») du 2 juillet 2023 au 1^{er} juillet 2024, la Société a racheté 10 004 868 actions de catégorie A sans droit de vote (les « actions de catégorie A ») (10 500 000 au 1^{er} juillet 2023) à un prix moyen pondéré de 35,31 \$ (36,18 \$ au 1^{er} juillet 2023) pour une contrepartie totale de 353,2 M\$ (379,9 M\$ au 1^{er} juillet 2023).

Le 19 juin 2024, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en déposant auprès de la TSX un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 12 800 000 actions de catégorie A représentant environ 9,9 % du flottant des 129 904 937 actions de catégorie A en circulation au 18 juin 2024. La Société a l'intention de racheter des actions de catégorie A d'un montant d'environ 400,0 M\$ au cours de l'exercice 2025. Les rachats seront effectués par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation canadien admissible. Le prix que paiera la Société pour ces actions correspondra au prix en vigueur sur le marché au moment de l'acquisition. La Société estime que le rachat occasionnel d'actions au cours du marché en vigueur constitue une utilisation judicieuse des fonds, en plus d'être dans l'intérêt de la Société et de ses actionnaires. Les rachats pouvaient commencer le 2 juillet 2024 et se termineront au plus tard le 1^{er} juillet 2025. Au 1^{er} février 2025, la Société avait racheté 6 712 371 actions de catégorie A (6 015 656 au 3 février 2024) aux termes de cet avis, à un prix moyen pondéré de 39,84 \$ (36,63 \$ au 3 février 2024) pour une contrepartie totale de 267,4 M\$ (220,4 M\$ au 3 février 2024).

Le tableau qui suit présente les actions rachetées :

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024
Nombre d'actions	2 484 371	2 710 109	7 691 346	8 291 081
Prix moyen pondéré par action	43,16 \$	36,14 \$	39,01 \$	36,16 \$
Contrepartie en trésorerie versée	107,2 \$	97,9 \$	300,1 \$	299,8 \$

La Société participe à un programme de rachat automatique d'actions par l'intermédiaire de son courtier désigné, programme qui lui permet de racheter aux fins d'annulation des actions de catégorie A, pendant les périodes d'interdiction, dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Le 20 juin 2024, le gouvernement canadien a adopté une nouvelle loi visant la mise en place d'un impôt de 2,0 % lié aux rachats de capitaux propres. L'impôt s'applique à compter du 1^{er} janvier 2024 à la valeur nette des actions rachetées par toute société canadienne dont les actions sont inscrites à une bourse de valeurs désignée. Par conséquent, la Société a comptabilisé une charge de 8,6 M\$ au titre du rachat d'actions dans les résultats non distribués des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Si l'on tient compte des rachats effectués après la clôture du trimestre, au 7 mars 2025, la Société avait racheté 8 613 421 actions de catégorie A à l'exercice 2025 (9 464 668 au 12 mars 2024) au prix moyen pondéré de 39,48 \$ (35,92 \$ au 12 mars 2024) pour une contrepartie totale de 340,1 M\$ (340,0 M\$ au 12 mars 2024).

Mises à jour sur les activités

Commerce électronique

Voilà, le service en ligne de livraison d'épicerie de la Société, compte trois CTC opérationnels, lesquels sont situés à Toronto, à Montréal et à Calgary. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a décidé de mettre sur pause l'ouverture de son quatrième CTC à Vancouver, en Colombie-Britannique, afin de concentrer ses efforts sur la croissance du volume et du rendement de ses trois CTC opérationnels. La construction du bâtiment extérieur du quatrième CTC est pratiquement terminée, et les travaux d'installation du système de grille et de mise en service des robots n'ont pas encore commencé à l'intérieur. Lorsque les taux de pénétration des activités de commerce électronique au Canada augmenteront, la Société sera en mesure de prendre une décision rapidement quant au moment où elle procédera à l'ouverture de son quatrième CTC.

La Société a également pris des mesures pour réduire ses coûts et accroître sa souplesse pour servir ses clients, notamment en mettant fin à son entente mutuelle d'exclusivité avec Ocado, avant l'échéance initialement prévue. Ces mesures ont donné lieu à une charge hors trésorerie avant impôt liée à la résiliation de l'exclusivité de 11,9 M\$ au premier trimestre de l'exercice 2025. Le 24 octobre 2024, la Société a annoncé des partenariats avec Instacart et Uber Eats en Ontario, qui offriront aux clients de nouvelles façons de magasiner en ligne. Le 5 décembre 2024, la Société a élargi ces partenariats dans l'Ouest canadien pour y inclure diverses bannières ainsi que Foodland en Ontario. Par la suite, le 11 mars 2025, ces partenariats ont été étendus au Québec et aux provinces de l'Atlantique, finalisant ainsi le déploiement national dans les sites fonctionnels. Ces nouveaux partenariats viennent compléter notre service en ligne Voilà en offrant une gamme complète d'options de livraison dans de nombreuses bannières de la Société comme : Sobeys, Farm Boy, Longo's, FreshCo, IGA West, IGA, IGA Extra, Foodland et Lawtons.

Les mesures prises par la Société, décrites ci-dessus, devraient avoir une incidence positive importante sur la rentabilité de Voilà au cours des exercices 2025 et 2026. Le volume des ventes se répercutera surtout sur le bénéfice futur de Voilà, les marges solides, l'efficacité opérationnelle et la rigueur en matière de gestion des coûts qui constituent également des facteurs importants pour la gestion de la performance financière. Bien que la pénétration du marché de Voilà demeure forte, la taille et la croissance des activités d'épicerie en ligne dans le marché canadien sont plus faibles que prévu, ce qui entraîne une dilution du bénéfice net plus élevée que celle initialement évaluée.

Au cours du trimestre clos le 1^{er} février 2025, les plateformes de commerce électronique Voilà (y compris le service de cueillette en voiture), IGA.net, ThriftyFoods.com et les nouveaux partenariats avec Instacart et Uber Eats ont généré une augmentation combinée des ventes de 71,9 % par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à l'apport des déploiements de nouveaux partenariats au cours de l'exercice 2025 et à la forte croissance à deux chiffres continue des ventes de Voilà.

Scène+

Avec la Banque Scotia et Cineplex, Empire est copropriétaire de Scène+, l'un des principaux programmes de fidélisation au Canada. Scène+ a été lancé à l'exercice 2023 et récompense la clientèle de presque toutes les bannières de la Société. Depuis, le programme est passé de 10 millions à plus de 15 millions de membres et leur offre un large éventail de catégories de récompenses, ce qui constitue un outil marketing et promotionnel stratégique pour la Société.

La priorité de la Société relativement à Scène+ est d'accélérer l'engagement envers le programme en mettant l'accent sur la personnalisation. Grâce à l'utilisation d'algorithmes d'apprentissage automatique et d'intelligence artificielle, les recommandations personnalisées seront améliorées, ce qui permettra de transmettre le bon message au bon client, au moment opportun et par les canaux appropriés.

FreshCo

Depuis l'exercice 2018, la Société a élargi son réseau de magasins à bas prix FreshCo dans l'Ouest canadien, et sa croissance importante a été stimulée par les conversions de magasins et l'élargissement de la présence régionale. L'élargissement et la croissance ont été soutenus par une excellente proposition de valeur, un assortiment attrayant de produits multiculturels et l'adoption du programme de fidélisation Scène+. En date du 12 mars 2025, 48 magasins FreshCo étaient en exploitation dans l'Ouest canadien, et la Société s'attend à réaliser son objectif initial de croissance visant à convertir jusqu'à 25 % des 255 épicerie à gamme complète de services Safeway et Sobeys dans l'Ouest canadien au cours des prochaines années.

PERSPECTIVES

La direction vise à accroître le RPA ajusté total à long terme, au moyen du bénéfice net et de rachats d'actions. Elle a l'intention de continuer à augmenter ses ventes, sa marge brute (compte non tenu des ventes de carburant) et sa marge du BAIIA ajusté en se concentrant notamment sur les priorités suivantes : maintien de la priorité aux magasins (investissements dans les rénovations, les nouvelles expansions du réseau de magasins et la bonification du programme de produits Nos marques); attention accrue portée au numérique et aux données (par l'entremise d'initiatives stratégiques clés comme le commerce électronique, le programme *Scène+*, la personnalisation de l'expérience client, l'amélioration de la productivité de l'espace et la maximisation promotionnelle); et gains d'efficience et de rentabilité grâce à des initiatives liées à l'approvisionnement en biens non destinés à la revente, à la productivité de la chaîne d'approvisionnement et à la structure organisationnelle.

Pour l'exercice 2025, les dépenses d'investissement devraient s'élever à environ 700 M\$, dont quelque 50 % seront affectés à des rénovations et à l'aménagement de nouveaux magasins, une tranche d'environ 25 % aux projets de TI et de développement des affaires, et le reste aux cuisines centrales, à la logistique, au développement durable et au commerce électronique. La Société est sur la bonne voie par rapport à ses plans visant à rénover environ 20 % à 25 % des magasins de son réseau entre les exercices 2024 et 2026.

Pour l'exercice 2025, la Société s'attend à ce que les autres produits et la quote-part du bénéfice provenant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (présentés aux états consolidés du résultat net de la Société) totalisent entre 135 M\$ et 155 M\$ (140,1 M\$ à l'exercice 2024, compte non tenu des gains de 90,8 M\$ réalisés relativement à la vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien).

Pour le trimestre clos le 1^{er} février 2025, après ajustement pour tenir compte du congé de TPS/TVH imposé par le gouvernement (en vigueur du 14 décembre 2024 au 15 février 2025), l'inflation interne des prix des aliments de la Société est demeurée sous l'indice des prix à la consommation pour les aliments achetés en magasin. La Société se concentre sur les relations et les négociations avec les fournisseurs afin de garantir des prix concurrentiels aux clients, et d'être bien positionnée pour poursuivre sa croissance à long terme malgré les incertitudes économiques mondiales.

L'imposition récente de tarifs douaniers par le gouvernement américain et les tarifs douaniers de rétorsion par le gouvernement canadien devraient créer de la volatilité dans l'économie canadienne, y compris une hausse des coûts futurs pour les marchandises importées, ce qui pourrait contribuer à la hausse de l'inflation si ces coûts étaient refacturés aux consommateurs canadiens. Le moment et la durée de l'augmentation des tarifs douaniers créent une incertitude financière pour les sociétés canadiennes et pourraient entraîner des pertes d'emploi, une baisse de l'activité économique et un affaiblissement de la confiance dans l'avenir, et pourraient perturber les relations avec les fournisseurs et la chaîne d'approvisionnement, ce qui pourrait accroître la volatilité des résultats d'exploitation de la Société. Actuellement, environ 12 % des ventes annuelles de la Société sont liées à des marchandises provenant des États-Unis. La Société continue d'axer ses efforts sur la réduction de ce pourcentage en faisant la promotion de produits locaux et canadiens, ou en cherchant d'autres sources d'approvisionnement à l'extérieur des États-Unis.

DÉCLARATION D'UN DIVIDENDE

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,20 \$ par action sur les actions de catégorie A et sur les actions ordinaires de catégorie B, qui sera payable le 30 avril 2025 aux actionnaires inscrits le 15 avril 2025. Ces dividendes sont des dividendes déterminés au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et des lois provinciales pertinentes.

RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent document renferme des énoncés prospectifs qui sont présentés dans le but d'aider le lecteur à connaître le contexte dans lequel s'inscrit la situation financière de la Société et à comprendre les attentes de la direction concernant les priorités, les objectifs et les plans stratégiques de la Société. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter » et d'autres expressions semblables, ainsi qu'à l'emploi de ces verbes au futur ou au conditionnel ou à la forme négative.

Ces énoncés prospectifs comprennent notamment ce qui suit :

- L'objectif de la Société consistant à augmenter le RPA ajusté total au moyen de la croissance du bénéfice net et de rachats d'actions ainsi qu'à continuer d'améliorer les ventes, la marge brute (compte non tenu des ventes de carburant) et la marge du BAIIA ajusté, qui pourraient toutes être influencées par plusieurs facteurs, notamment un environnement macroéconomique défavorable prolongé et des défis commerciaux imprévus, ainsi que par les facteurs indiqués à la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion de l'exercice 2024;
- Le plan de la Société consistant à investir des capitaux de 700 M\$ dans son réseau de magasins à l'exercice 2025, notamment pour de nouvelles expansions de son réseau de magasins et des rénovations, et à rénover environ 20 % à 25 % des magasins de son réseau entre les exercices 2024 et 2026, ce plan pouvant changer selon le coût des matériaux, la disponibilité des entrepreneurs, les résultats d'exploitation et d'autres facteurs macroéconomiques;
- Les plans de la Société visant à accroître et à améliorer encore le portefeuille de Nos marques, sur lesquels les futurs coûts d'exploitation ainsi que l'intérêt des clients pourraient avoir une incidence;
- L'intention de la Société de racheter aux fins d'annulation des actions de catégorie A aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui pourrait être touchée par les conditions de marché et la conjoncture macroéconomique, la disponibilité des vendeurs, les changements de lois et de réglementation et les résultats d'exploitation;
- Les attentes de la Société selon lesquelles elle continuera à mettre l'accent sur l'optimisation de l'efficacité et de la rentabilité, y compris sur la capacité de mettre en œuvre d'autres initiatives de réduction des coûts liés au commerce électronique, ce qui pourrait être influencé par les relations avec les fournisseurs, les relations de travail, la mise en œuvre d'efficacité opérationnelles et d'autres facteurs macroéconomiques;
- Les attentes de la Société selon lesquelles elle continuera d'élargir ses activités de commerce électronique grâce à Voilà, et le fait que les mesures prises devraient avoir une incidence positive importante sur la rentabilité de Voilà au cours des exercices 2025 et 2026 et sur la capacité de la Société d'accroître sa part du marché des activités d'épicerie en ligne, facteurs qui pourraient être influencés par les futurs coûts d'exploitation et dépenses d'investissement, l'intérêt des clients et la performance de son fournisseur technologique, Ocado Group plc (« Ocado »);
- Les attentes de la Société selon lesquelles le programme *Scène+* accélérera la fidélisation en mettant l'accent sur la personnalisation, ce qui pourrait être atténué par la réaction des clients, l'utilisation de l'application *Scène+* et le rythme auquel les offres personnalisées sont lancées;
- Les attentes de la Société selon lesquelles elle atteindra la croissance ciblée pour les magasins FreshCo, sur lesquelles l'intérêt des clients, la disponibilité des entrepreneurs, les résultats d'exploitation et d'autres facteurs macroéconomiques pourraient avoir une incidence;
- Les attentes de la Société concernant le montant et le moment de l'engagement des coûts liés à l'achèvement du futur CTC, qui pourraient être touchés par l'approvisionnement en matériaux et en équipement, les calendriers de construction et la capacité des entrepreneurs en construction;

- Les attentes de la Société selon lesquelles les autres produits et la quote-part du bénéfice provenant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence totaliseront entre 135 M\$ et 155 M\$ à l'exercice 2025, ce qui suppose que les transactions immobilières en cours seront réalisées par la Société et que la quote-part du bénéfice provenant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sera conforme aux valeurs historiques après ajustement pour tenir compte des transactions importantes, qui pourraient être touchées par le calendrier et les modalités de réalisation des transactions immobilières et par les résultats réels du FPI Crombie et des partenariats immobiliers;
- Les attentes de la Société concernant sa capacité à garantir des prix concurrentiels aux clients et à poursuivre sa croissance à long terme, qui peuvent varier selon les relations et les négociations avec les fournisseurs et la conjoncture macroéconomique;
- Les attentes de la Société selon lesquelles l'imposition récente de tarifs douaniers par les États-Unis et les tarifs douaniers de rétorsion par le gouvernement canadien créeront de la volatilité dans l'économie canadienne, y compris une hausse des coûts futurs pour les marchandises importées, ce qui pourrait contribuer à la hausse de l'inflation si ces coûts étaient refacturés aux consommateurs canadiens, l'inflation pouvant être influencée par la durée de l'imposition des tarifs douaniers, l'étendue des mesures de rétorsion imposées par d'autres pays, les changements dans le comportement des consommateurs et l'ampleur de l'incidence sur la chaîne d'approvisionnement.

Étant donné leur nature, les énoncés prospectifs exigent que la Société pose des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient causer un écart significatif entre les résultats réels et ces énoncés prospectifs. Pour un supplément d'information sur les risques, les incertitudes et les hypothèses pouvant avoir une incidence sur les énoncés prospectifs de la Société, voir les documents déposés par la Société auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, notamment la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion de l'exercice 2024.

Bien que la Société soit d'avis que les prédictions, les prévisions, les attentes ou les conclusions présentées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut donner aucune assurance quant à leur exactitude. Les lecteurs sont priés de bien examiner les risques, les incertitudes et les hypothèses lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs et de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document traduisent les attentes actuelles de la Société et pourraient changer. À moins que les lois sur les valeurs mobilières en vigueur ne l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par elle ou en son nom.

MESURES ET DONNÉES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Certaines mesures et données mentionnées dans le présent communiqué de presse n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR »). Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures nommées de façon similaire et présentées par d'autres sociétés ouvertes. La direction est d'avis que certaines de ces mesures et données, y compris le profit brut et le BAIIA, sont des indicateurs importants de la capacité de la Société à générer des liquidités au moyen de ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation afin de financer ses besoins futurs en matière de fonds de roulement, le service de sa dette et ses dépenses d'investissement futures, et utilise ces mesures à ces fins.

De plus, la direction présente certaines mesures et données ajustées, notamment le bénéfice d'exploitation, le BAIIA et le bénéfice net, afin de fournir aux investisseurs et aux analystes des paramètres de performance d'un exercice à l'autre plus facilement comparables que les mesures de base en ne tenant pas compte de certains éléments. Ces éléments peuvent avoir une incidence sur l'analyse des tendances en matière de performance ainsi que sur la comparabilité des principaux résultats financiers de la Société. En excluant ces éléments, la direction ne sous-entend pas qu'il s'agit d'éléments non récurrents.

La Société inclut ces mesures et données, car elle est d'avis que certains investisseurs s'en servent pour évaluer la performance financière. Les mesures non conformes aux PCGR utilisées par Empire et figurant dans le présent communiqué de presse sont définies comme suit :

- L'ajustement relatif à l'exclusivité liée au commerce électronique tient compte de l'incidence de la résiliation anticipée de l'entente d'exclusivité mutuelle avec Ocado, qui a entraîné une charge hors trésorerie liée à la dépréciation d'un actif incorporel.
- L'ajustement relatif à la restructuration comprend les coûts engagés pour planifier et mettre en place les stratégies visant à optimiser l'entreprise et à améliorer son efficacité, y compris les indemnités de départ, les honoraires professionnels et les coûts liés aux départs volontaires des employés.
- L'ajustement relatif à l'incident lié à la cybersécurité comprend l'incidence des coûts directs supplémentaires, tels que la freinte des stocks, les coûts de remise en état du matériel et des logiciels, les honoraires juridiques et professionnels, les coûts de main-d'œuvre et les recouvrements d'assurance. La direction est d'avis que l'ajustement relatif à l'incident lié à la cybersécurité donne une représentation économique utile des activités sous-jacentes aux fins de comparaison. L'ajustement exclut l'estimation faite par la direction de l'incidence financière complète de l'incident lié à la cybersécurité, car il ne tient pas compte de l'incidence sur le bénéfice net de la baisse estimative des ventes et de l'efficacité opérationnelle moindre pendant l'incident en raison de la perte provisoire des outils de planification avancée, de maximisation promotionnelle et de gestion des produits frais, de la fermeture temporaire des services de pharmacie et de l'incapacité temporaire des clients d'échanger des cartes-cadeaux et des points de fidélité.
- L'ajustement relatif à la vente des postes d'essence dans l'Ouest canadien tient compte de l'incidence du profit tiré de la vente, qui comprend le prix d'achat, moins la sortie des immobilisations corporelles et du goodwill, les honoraires juridiques et professionnels ainsi que les répercussions des résiliations de contrats de location.
- L'ajustement relatif à l'intégration de Grocery Gateway comprend l'incidence de la sortie d'actifs liée au nom commercial, aux actifs des installations, aux indemnités de départ, aux coûts liés aux projets de TI et aux autres coûts.
- Les ventes des magasins comparables sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière.
- Le profit brut s'entend des ventes moins le coût des ventes.
- La marge brute s'entend du profit brut, divisé par les ventes.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du profit brut sur une base consolidée :

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024
Ventes	7 725,2 \$	7 494,4 \$	23 639,9 \$	23 321,1 \$
Coût des ventes	5 642,1	5 507,1	17 366,5	17 255,8
Profit brut	2 083,1 \$	1 987,3 \$	6 273,4 \$	6 065,3 \$

- Le bénéfice d'exploitation ajusté s'entend du bénéfice d'exploitation compte non tenu de certains éléments afin de mieux analyser les tendances en matière de performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une comparaison utile des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre. Le bénéfice d'exploitation ajusté est rapproché du bénéfice d'exploitation dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Sommaire des résultats du troisième trimestre ».
- Le BAIIA s'entend du calcul du bénéfice net, avant les charges financières (déduction faite des produits financiers), la charge d'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles.
- La marge du BAIIA s'entend du BAIIA, divisé par les ventes.

Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du bénéfice net et du BAIIA du secteur de la vente au détail de produits alimentaires et sur une base consolidée :

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les					
	1 ^{er} février 2025			3 février 2024		
	Vente au détail de produits alimentaires	Placements et autres activités	Total	Vente au détail de produits alimentaires	Placements et autres activités	Total
Bénéfice net	150,8	\$ 6,7	\$ 157,5	\$ 126,3	\$ 11,2	\$ 137,5
Charge d'impôt sur le résultat	56,6	1,8	58,4	39,8	3,7	43,5
Charges financières, montant net	71,3	0,8	72,1	67,6	2,0	69,6
Bénéfice d'exploitation	278,7	9,3	288,0	233,7	16,9	250,6
Amortissement des immobilisations corporelles	249,5	-	249,5	240,4	-	240,4
Amortissement des immobilisations incorporelles	27,8	-	27,8	30,5	-	30,5
BAIIA	556,0	\$ 9,3	\$ 565,3	\$ 504,6	\$ 16,9	\$ 521,5

(en millions de dollars)	Périodes de 39 semaines closes les					
	1 ^{er} février 2025			3 février 2024		
	Vente au détail de produits alimentaires	Placements et autres activités	Total	Vente au détail de produits alimentaires	Placements et autres activités	Total
Bénéfice net	530,8	\$ 37,2	\$ 568,0	\$ 599,1	\$ 7,9	\$ 607,0
Charge d'impôt sur le résultat	180,5	8,9	189,4	182,5	21,9	204,4
Charges financières, montant net	215,9	2,9	218,8	202,8	5,3	208,1
Bénéfice d'exploitation	927,2	49,0	976,2	984,4	35,1	1 019,5
Amortissement des immobilisations corporelles	747,6	-	747,6	714,1	0,4	714,5
Amortissement des immobilisations incorporelles	87,2	-	87,2	90,9	-	90,9
BAIIA	1 762,0	\$ 49,0	\$ 1 811,0	\$ 1 789,4	\$ 35,5	\$ 1 824,9

- Le BAIIA ajusté s'entend du BAIIA compte non tenu de certains éléments afin de mieux analyser les tendances en matière de performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une meilleure comparaison des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre. Le BAIIA ajusté est rapproché du BAIIA dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Sommaire des résultats du troisième trimestre ».
- La marge du BAIIA ajusté s'entend du BAIIA ajusté, divisé par les ventes.
- La charge d'intérêts s'entend de la charge d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti et de la charge d'intérêts sur les obligations locatives.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des charges financières, déduction faite de la charge d'intérêts :

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 39 semaines closes les	
	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024	1 ^{er} févr. 2025	3 févr. 2024
	Charges financières, montant net	72,1	\$ 69,6	\$ 218,8
Ajouter : produits financiers, compte non tenu des produits d'intérêts sur les créances au titre des contrats de location	3,4	3,0	8,2	5,8
Déduire : charges financières liées aux régimes de retraite, montant net	(2,0)	(1,8)	(6,0)	(5,6)
Déduire : charge de désactualisation liée aux provisions	(0,8)	(0,7)	(2,2)	(1,1)
Charge d'intérêts	72,7	\$ 70,1	\$ 218,8	\$ 207,2

- Le bénéfice net ajusté s'entend du bénéfice net, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, compte non tenu de certains éléments afin de mieux analyser les tendances en matière de performance. Ces éléments sont exclus afin de permettre une meilleure comparaison des résultats d'exploitation courants d'une période à l'autre. Le bénéfice net ajusté fait l'objet d'un rapprochement dans les paragraphes respectifs de la rubrique « Sommaire des résultats du troisième trimestre ».
- Le RPA ajusté (après dilution) s'entend du bénéfice net ajusté, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution.
- Les flux de trésorerie disponibles sont calculés comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, majorés du produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement et des modifications et des résiliations de contrats de location, diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles, des intérêts payés et des paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement.
- La valeur comptable par action ordinaire s'entend des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, divisés par le total des actions ordinaires en circulation.

Le tableau qui suit présente le calcul de la valeur comptable de l'action ordinaire d'Empire :

(en millions de dollars, sauf les données par action)	1 ^{er} févr. 2025	4 mai 2024	3 févr. 2024
Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	5 377,2 \$	5 341,1 \$	5 320,8 \$
Actions en circulation (de base)	236,4	248,0	246,3
Valeur comptable par action ordinaire	22,75 \$	21,54 \$	21,60 \$

- La dette consolidée s'entend de toute dette portant intérêt, notamment les emprunts bancaires, les acceptations bancaires, la dette à long terme et les obligations locatives à long terme.
- Le capital total s'entend de la dette consolidée et des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle.

Le tableau qui suit présente le rapprochement de la dette consolidée et du capital total de la Société avec les mesures conformes aux PCGR :

(en millions de dollars)	1 ^{er} févr. 2025	4 mai 2024	3 févr. 2024
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	213,0 \$	113,5 \$	123,1 \$
Dette à long terme	917,2	981,9	818,6
Tranche des obligations locatives échéant à moins d'un an	566,2	585,4	580,7
Obligations locatives à long terme	5 853,4	5 679,1	5 762,6
Dette consolidée	7 549,8 \$	7 359,9 \$	7 285,0 \$
Total des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	5 377,2	5 341,1	5 320,8
Capital total	12 927,0 \$	12 701,0 \$	12 605,8 \$

- Le ratio de la dette consolidée sur le capital total s'entend de la dette consolidée, divisée par le capital total.
- Le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA ajusté s'entend de la dette consolidée, divisée par le BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres.
- Le ratio du BAIIA ajusté sur la charge d'intérêts s'entend du BAIIA ajusté pour les quatre derniers trimestres, divisé par la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres.

RENSEIGNEMENTS SUR LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Le jeudi 13 mars 2025, à compter de 8 h 30 (HAE), la Société tiendra une conférence téléphonique au cours de laquelle des membres de la haute direction analyseront les résultats financiers de la Société pour le troisième trimestre de l'exercice 2025. Si vous désirez vous joindre à la conférence téléphonique par téléphone, veuillez utiliser le lien URL suivant pour vous inscrire facilement et être connecté automatiquement : <https://empportal.ink/4fQrpyP>. Vous pouvez également vous joindre à la conférence téléphonique en composant le 1 888 699-1199 à l'extérieur de la région de Toronto ou le 416 945-7677 dans la région de Toronto.

Pour vous assurer d'obtenir la ligne, veuillez téléphoner 10 minutes avant le début de la conférence. Vous serez mis en attente jusqu'à ce que la conférence commence. Le public investisseur et les médias peuvent assister à la conférence en mode écoute seulement. Il sera également possible d'écouter une diffusion Web audio en direct de la conférence en cliquant sur les liens rapides sur le site Web de la Société, à l'adresse www.empireco.ca, puis en naviguant jusqu'au lien « Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels d'Empire Company Limited ».

L'enregistrement de la conférence pourra être écouté jusqu'à minuit, le 27 mars 2025, en composant le 1 888 660-6345 et en entrant le code d'accès 42374. L'enregistrement sera aussi archivé sur le site Web de la Société pendant 90 jours après la conférence téléphonique.

À PROPOS D'EMPIRE

Empire Company Limited (TSX : EMP.A) est une entreprise canadienne dont le siège social est situé à Stellarton, en Nouvelle-Écosse. Ses principales activités sont la vente au détail de produits alimentaires par sa filiale en propriété exclusive, Sobeys Inc., et les activités immobilières connexes. Grâce à un chiffre d'affaires annuel d'environ 31,1 G\$ et à des actifs de 16,8 G\$, Empire, ses filiales et ses marchands franchisés et affiliés emploient environ 128 000 personnes.

Pour obtenir d'autres informations financières sur Empire, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de la Société, à www.empireco.ca, ou le site Web de SEDAR+, à www.sedarplus.ca.

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec :

Relations avec les médias

Karen White-Boswell
Directrice,
Communications externes
Sobeys inc.
Media@Sobeys.com

Relations avec les investisseurs

Katie Brine
Vice-présidente,
Relations avec les investisseurs, trésorerie et régimes de retraite
Sobeys inc.
Investor.Relations@empireco.ca